

Membres en exercice	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal
du 28 novembre 2025

Délibération n° 79/2025

portant sur les modalités d'attribution de cadeaux
pour services rendus.

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 28 novembre 2025 à 10h00, selon convocation en date du 21 novembre 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Maire, Jérôme SUET étant secrétaire de séance.

Présents : Dominique BERTRAND – Léa BLANC – Sylvain CASSORE – Pierre HACHIN – Edith LEGER – Marie LINET – Pierre MANDON – Renée PIRONNET – Carole RELLAND – Jérôme SUET.

Absente excusée : Rachel HAAG donne pouvoir à Edith LEGER

Madame Marie Linet explique que la commission citoyenneté s'est réunie pour réfléchir sur les modalités d'attributions de cadeaux pour services rendus.

Elle propose que les personnes qui ont apporté des aides non ponctuelles gratuitement pendant au moins 6 mois puissent en bénéficier. Elle rappelle les délibérations n°57/2024 et 66/2025 fixant à 100 € le montant de la participation communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la proposition de la commission citoyenneté de la manière suivante :

- bon d'achat de 100 euros pour les personnes qui apportent des aides non ponctuelles gratuitement pendant au moins 6 mois.

Fait à MARVAL, le 9 décembre 2025

Jérôme SUET,
Secrétaire de séance

Pierre HACHIN

Maire


